la foi et la raison, entre les mystères et les vérités rationnelles, il y a une distinction fondamentale, qui n'est méconnue que par des esprits téméraires.

7. Droit de contrôle de l'Église sur les sciences.

« Si quelqu'un dit que les sciences humaines doivent être traitées avec une telle liberté que l'on puisse tenir pour vraies leurs assertions quand même elles seraient contraires à la doctrine révélée : qu'il soit anathème. » (Const. *Dei Filius,* IV, *De la Foi et de la Raison,* can. 2.)

15. Ce que Dieu révèle étant la vérité même, tout ce qui lui est opposé est faux et par là même funeste. Il appartient donc à l'autorité divinement constituée pour la conservation et la défense de la foi, de condamner toute assertion contraire à la parole divine. En remplissant ce devoir, l'Église rend à la science le plus grand des services, celui de la préserver de l'erreur.

8. Immutabilité des dogmes de la foi.

« Si quelqu'un dit que les dogmes définis par l'Église peuvent recevoir, par suite du progrès de la science, un sens différent de celui qu'a tenu et que tient l'Église : qu'il soit anathème. » (Const. *Dei Filius,* IV, *De la Foi et de la Raison,* can. 3.)

16. L'objet même de la foi n'est pas susceptible de perfectionnement ou de progrès ; ce que Dieu a révélé est immuable comme lui-même. Par conséquent, quand le sens d'un dogme a été fixé par l'Église, interprète infaillible de la révélation, il l'est d'une manière définitive, et il n'est pas permis de s'en écarter sous prétexte d'une interprétation plus intelligente et plus haute.

CHAPITRE XX

SIGNES DE LA RÉVÉLATION

« Si quelqu'un dit que la révélation divine n'est pas rendue croyable par des signes extérieurs : qu'il soit anathème. » (CONCILE DU VATICAN, Const. *Dei Filius,* III, *De la Foi,* can. 3.)

SOMMAIRE

1. Signes de la révélation en général. — 2. Signes intrinsèques. — 3. Signes extrinsèques. — 4. Conclusion.

Toutes les religions qui ont existé ou qui existent se présentent avec un caractère surnaturel. Mais il n'est pas possible que, se contredisant sur des points très importants, elles soient toutes également vraies. Dieu révélateur ne peut se contredire. Il n'y a donc qu'une seule révélation absolument véritable, et cette révélation doit se discerner à des signes frappants et certains. Car si Dieu respecte la liberté humaine jusqu'à ne point empêcher l'homme d'errer et d'altérer la vérité, il lui doit aussi, dans sa sagesse et sa bonté, de ne pas le laisser sans quelque moyen de discerner le vrai du faux.

Nous devons donc étudier les signes de la révélation en général, et spécialement les deux principaux : le miracle et la prophétie.

1. Signes de la révélation en général.

1. On appelle *signes* ou *marques* de la révélation, les moyens par lesquels nous parvenons à connaître l'existence de la révélation divine. On les appelle aussi *critériums* de la révélation, parce qu'ils servent à discerner la révélation vraie des fausses révélations ; et *motifs de crédibilité,* parce qu'ils rendent croyable le fait de la révélation.

2. On divise les signes de la révélation en *signes intrinsèques* et en *signes extrinsèques.*

Les premiers sont tirés de la doctrine elle-même ; les autres sont des faits qui témoignent en sa faveur.

2. Signes intrinsèques de la révélation.

3. Les signes intrinsèques sont négatifs ou positifs. Une doctrine religieuse est dite pourvue de ces signes *négatifs,* lorsqu'elle n'est pas en elle-même absurde et nuisible; de ces signes *positifs,* si la doctrine entière répond parfaitement à tous les besoins et à toutes les aspirations légitimes de la nature humaine.

4. Une doctrine est absurde, lorsqu'elle est en contradiction avec elle-même ou avec les principes de la saine raison.

Elle est nuisible, lorsqu'elle tend à rendre les hommes plus vicieux et plus malheureux.

Une doctrine répond à tous les besoins et à toutes les aspirations légitimes de la nature humaine, lorsqu'elle fournit à l'intelligence toutes les lumières, au cœur toutes les consolations, à la volonté toutes les forces, dont l'homme a besoin pour accomplir sa destinée.

5. L'*absence des signes négatifs* dans une doctrine est une preuve évidente de sa fausseté, car Dieu ne révèle rien qui ne soit conforme aux lois de la logique et de nature à rendre les hommes meilleurs et plus heureux. C'est pourquoi on ne peut considérer comme des religions divines : le paganisme, le brahmanisme, le bouddhisme, le mahométisme et le judaïsme moderne; parce qu'on y trouve, ou des assertions incohérentes, ou de graves erreurs philosophiques, ou des principes qui justifient le vice et dont l'application a pour résultat la corruption et la dégradation de l'homme.

6. La *présence des signes négatifs* dans une doctrine religieuse prouve qu'elle a pu être révélée, mais non point que de fait elle ait été révélée; car il n'est pas impossible à l'homme de composer un code de religion ou de morale où tout soit irréprochable aux yeux de la raison : un fondateur de secte n'aurait besoin pour cela qu'à puiser dans la doctrine chrétienne.

7. Quant aux *signes positifs,* c'est-à-dire l'aptitude d'une doctrine à satisfaire pleinement à nos besoins religieux et moraux, et par conséquent à être le principe de notre sanctification et de notre bonheur, leur présence prouve la vraisemblance de la révélation; car il est difficile d'attribuer à l'esprit humain, borné comme il l'est, la conception d'un telle doctrine.

Cela est surtout vrai, si la doctrine en question renferme des solutions satisfaisantes sur la fin dernière de l'homme, sur le culte qu'il doit rendre à Dieu, sur la réalité et les conditions du pardon des péchés; car nous savons, par l'histoire de la philosophie, que la raison livrée à ses propres forces n'a rien trouvé de décisif et de certain à ce sujet (p. 110, 135).

Si, en outre, la même doctrine renferme des vérités qui dépassent la portée de l'entendement, c'est-à-dire des mystères proprement dits, et de telle nature que, sans offenser en rien la raison, ils fassent admirer les profondeurs de l'essence divine, la sagesse de ses conseils et les merveilles de sa bonté : la présomption qu'elle est divine augmente encore, parce qu'il n'est pas vraisemblable que l'homme conçoive rien de pareil.

8. Enfin, si une religion, à l'exclusion des autres, contient tous les signes intrinsèques, *négatifs et positifs,* on doit la considérer comme certainement révélée; autrement il faudrait dire, contrairement à la croyance universelle, qu'aucune religion n'est révélée parmi celles qui existent.

3. Signes extrinsèques de la révélation.

9. Les signes *extrinsèques* sont des faits manifestes, sensibles, divins, intimement liés au fait de la révélation.

10. Ces faits sont principalement les *miracles* et les *prophéties.*

On range aussi parmi les critériums extrinsèques : la propagation lointaine et rapide d'une doctrine; la constance des martyrs qui ont versé leur sang pour elle; la durée ininterrompue, au sein des persécutions, de la société qui la propage et la défend; la triste fin de ses ennemis et de ses persécuteurs.

On doit également tenir compte des qualités des personnes qui attestent qu'une révélation leur a été faite et qui l'annoncent de la part de Dieu. Si le personnage qui se présente aux hommes comme l'envoyé de Dieu montre une sagesse et des vertus éminentes, et surtout si cette sagesse et ces vertus paraissent plus qu'humaines, on ne peut douter de sa mission divine.

11. Les signes extrinsèques, surtout les miracles et les prophéties, par le fait même qu'ils sont en rapport étroit avec une doctrine qui se donne comme révélée, sont des preuves indubitables de l'intervention du Ciel. Témoignages de la puissance et de la science universelle de Dieu, ils attestent la crédibilité de l'origine divine de la révélation, et par conséquent celle de ses vrais organes, des envoyés de Dieu; et ils l'attestent avec une certitude qui exclut toute espèce de doute.

4. Conclusion.

12. On doit donc regarder comme fausse toute religion : 1° qui ne présente aucun signe positif d'intervention divine; 2° qui contredit les principes de la droite raison; 3° qui a été promulguée par des gens se disant inspirés dont la conduite était manifestement indigne ou dénotait l'hallucination.

13. On doit admettre comme vraie et divine la religion : 1° qui, seule, entre toutes les autres, ne renferme aucune erreur et répond parfaitement à tous les besoins et à toutes les aspirations légitimes de la nature humaine; 2° qui a été annoncée au monde par des personnages qui ont brillé par l'éclat de leurs vertus et de leur sainteté; 3° qui apporte en sa faveur des faits divins, tels que les miracles et les prophéties.

CHAPITRE XXI

DU MIRACLE

« Si quelqu'un dit que les miracles sont impossibles, et par conséquent que tous les récits qui en sont faits, même dans la sainte Écriture, doivent être relégués parmi les fables et les mythes; ou que les miracles ne peuvent être connus avec certitude et qu'ils ne prouvent pas l'origine divine de la religion chrétienne : qu'il soit anathème. » (Const. *Dei Filius,* III, *De la Foi,* can. 4.)

SOMMAIRE

1. Notion du miracle. Sa nature. Ses divers noms. Diverses espèces de miracles. — 2. Possibilité du miracle. Preuves de cette possibilité. Objections. — 3. Causes du miracle. Utilité et nécessité du miracle. — 4. Constatation du miracle. Conditions pour constater le miracle : constatation de la réalité des faits; de leur caractère extranaturel; de leur origine divine; de leur but. — 5. Force probante du miracle.

1. Notion du miracle.

Sa nature, ses divers noms.

1. Le mot *miracle* (de *mirari,* admirer) signifie étymologiquement une chose qui étonne, qui excite l'admiration.

Mais tout ce qui excite l'admiration n'est pas un miracle. L'admiration, l'étonnement a lieu quand se produit un phénomène prodigieux dont on ignore la cause. Si cette cause est naturelle et qu'elle soit connue de quelques-uns, elle n'est un sujet d'étonnement que pour ceux qui ne la connaissent point. Ainsi une éclipse de soleil, qui excite l'admiration du paysan, n'a rien de merveilleux pour l'astronome. Pour qu'il y ait miracle à proprement parler, il faut que le fait soit pleinement admirable, c'est-à-dire que sa cause soit purement et simplement inconnue de tous. Or, une telle cause, c'est Dieu. On appelle donc miracles, des choses qui sont faites par Dieu en dehors des causes qui nous sont connues.